

Gardanne, le 15 janvier 2025

Chers amis forestiers, chers adhérents,

En ce début d'année, nous vous réitérons tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité.  
Cette année 2025 sera un peu spéciale pour notre syndicat.

En effet, notre Président Gérard GAUTIER quitte sa fonction après plus de 20 ans à la tête de notre organisation. Il a pris d'autres responsabilités en ayant été élu Président de notre filière FIBOIS Sud. Notre mandat d'administrateurs arrive à son terme de 3 ans. Le Conseil d'Administration de FRANSYLVA 13 est donc à renouveler.

C'est pour cette raison que notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le :

**Vendredi 21 février 2025 à partir de 09h30  
à l'Eco-musée de la Forêt à Valabre – 13120 GARDANNE**

En début de matinée, cette assemblée statutaire aura pour ordre du jour : le rapport moral et d'activités présenté par notre Président, le rapport financier par notre Trésorier, le barème des cotisations pour 2026, l'élection du nouveau conseil d'administration, le vote des résolutions, les questions diverses.

*Rappel : le conseil d'administration, selon nos statuts, est composé de 9 à 15 membres élus lors de l'Assemblée Générale. Tout adhérent à jour de ses cotisations peut être candidat. Il doit présenter sa candidature par courrier postal ou électronique (adresses en pied de page) au moins 15 jours avant l'Assemblée, soit jusqu'au vendredi 7 février 2025.*

N'hésitez pas, venez nous rejoindre. Nous avons besoin de vous.

Nous poursuivrons par la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire à partir de 10h30 afin de voter la mise à jour de nos statuts.

Notre journée syndicale nous verra débattre sur le thème :

**« Le renouvellement forestier – aide aux travaux forestiers : exploitation - entretien »**

N'hésitez pas à amener vos projets de travaux. Nos spécialistes pourront vous indiquer les différentes démarches et aides dont vous pourrez bénéficier.

Après le déjeuner, Fransylva 13 vous offre une visite guidée de l'Ecomusée de la Forêt qui vous permettra de mieux appréhender notre forêt méditerranéenne.

Pour préparer au mieux cette riche journée d'échanges et d'amitiés, nous vous invitons à nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété ainsi que votre règlement.

Dans l'espoir de vous rencontrer très prochainement, nous vous prions de croire, chers amis forestiers, chers adhérents, à nos sentiments forestiers les meilleurs.

Henri Gorlier- Le Secrétaire-Trésorier

Gérard Gautier- Le Président



**ASSEMBLEE GENERALE 2025 (Ordinaire et Extraordinaire)**

**Vendredi 21 février 2025 à L'Ecomusée de la Forêt**

**Valabre – 13120 GARDANNE**

**BULLETIN – REPONSE**

À compléter et à renvoyer impérativement avant le **vendredi 14 février 2025**

Nom.....Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....CP et Ville.....

Tél. portable.....Mail.....

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Assistera à l'AG*                                   | <input type="checkbox"/> N'assistera pas à l'AG*                                    |
| <input type="checkbox"/> Participera au déjeuner *                           | <input type="checkbox"/> Ne participera pas au déjeuner*                            |
| <input type="checkbox"/> Participera à l'après-midi*                         | <input type="checkbox"/> Ne participera pas à l'après-midi*                         |
| <input type="checkbox"/> <b>Je suis candidat au Conseil d'Administration</b> | <input type="checkbox"/> <b>Je ne suis pas candidat au Conseil d'Administration</b> |

\* cocher les cases concernées

Règlement pour le déjeuner : nombre de personnes ..... X 40,00€ = .....€

**Par chèque à l'ordre du SPFS BDR ou par virement :** montant total à régler :  €

IBAN : FR76 1910 6000 0943 6763 8548 833 - BIC : AGRIFRPP891

**Aucune inscription au déjeuner ne sera acceptée sans le règlement joint.**

✕.....

**POUVOIR**

Vous êtes autorisés à renvoyer le pouvoir signé et scanné par mail à : [bouches-du-rhone@fransylva.fr](mailto:bouches-du-rhone@fransylva.fr)

Je soussigné(e) : **Nom et/ ou Société**.....**Prénom**.....

Membre du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Bouches-du-Rhône, donne pouvoir à :

**M. ou Mme (Nom et Prénom)** .....

Membre du Syndicat, à l'effet de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire qui se tiendra le : **Vendredi 21 FEVRIER à 9h30 et/ou à 10h30 à VALABRE** et prendre part en mon nom à tous les votes et délibérations.

Lors d'une Assemblée Générale, un adhérent non-membre du bureau ne pourra pas cumuler plus de trois pouvoirs provenant d'autres adhérents absents (voir statuts).

Fait à..... le...../.....2025

Faire précéder **votre signature** de la mention « **bon pour pouvoir** »

**Signature :**